Bulletin des musées et monuments lyonnais

Le mur d'enceinte de Lugdunum

Amable Audin

Citer ce document / Cite this document :

Audin Amable. Le mur d'enceinte de Lugdunum. In: Bulletin des musées et monuments lyonnais, Volume 4, 1969 N°1. pp. 171-180;

doi : https://doi.org/10.3406/bmml.1969.1504;

http://www.persee.fr/doc/bmml_0521-7032_1969_num_4_1_1504;

Fichier pdf généré le 09/01/2025

Conditions d'utilisation / Terms of use : https://www.persee.fr/cgu

LE MUR D'ENCEINTE DE LUGDUNUM

L'enceinte romaine de Lugdunum a toujours posé aux archéologues des problèmes difficiles. Si. en étudiant le relief de Fourvière, on perçoit qu'elle ne pouvait être tracée autrement que de manière à utiliser des défenses naturelles très fortes, ces raisons ont fait que le tracé en fut repris deux fois sur les mêmes données. D'abord au Moyen Age, comme le montre le plan scénographique de 1550. Ensuite, entre 1830 et 1833 où, après destruction de l'enceinte médiévale, en fut aménagée une nouvelle dont les restes sont encore importants, et que les vieux Lyonnais ont connu en sa quasi-intégralité.

La seconde enceinte a peut-être réutilisé quelques éléments de la première. La troisième a sûrement fait disparaître tout ce qui existait avant elle. Si donc, on ne peut hésiter à tracer en ses lignes essentielles le mur antique, on n'a que peu d'espoir d'en rien retrouver.

Cependant, lorsque, en 1962, fut élargie la montée Saint-Barthélemy, il parut que les travaux ne pouvaient manquer de livrer un élément de l'enceinte. Effectivement, en juillet, la coupure du talus fit paraître un massif maçonné, large de 5 m, que, à l'évidence, on identifia à la sole de la muraille. Dès l'Antiquité, les parties hautes avaient été abattues pour permettre l'extension de la ville. La conclusion fut que l'enceinte de la colonie de Plancus excluait, pour des raisons politiques évidentes, le sommet de Fourvière [1].

Pour être complet, et parce que la découverte ne fut pas signalée, rappelons que, en 1957, des travaux avaient fait apparaître, dans la partie orientale de la place Abbé-Larue, un élément du mur médiéval avec la base d'une tour (fig. 1).

*
**

Au cours de l'été et de l'automne 1968, un nouvel élément de l'enceinte antique parut à l'occasion de la construction d'une maison pour

1. A. Audin, *Fouilles montée Saint-Barthélemy*, Latomus, 1963, pp. 733-746.

personnes âgées, dans la partie ouest de la place Abbé-Larue, proche de la rue des Farges.

L'immeuble fut implanté en un lieu où le mur de Louis-Philippe étalait ses dépendances de manière à constituer un vaste local, jadis à usage de bureau de recrutement, dont l'emprise avait respecté une partie du sous-sol. Si bien que, après la destruction des fondations de cette construction, entièrement en pierres jaunes dites de Couzon, parut, long de 2 m environ, un élément qui peut avoir appartenu à l'enceinte

Fig. 1. — *Le mur médiéval de 1957*

médiévale. Fait de schistes portant sur un épais remblai, il mesurait 1,60 d'épaisseur et parut fort dégradé. Il fut abattu par les premiers coups de la pelle mécanique.

Les travaux imposèrent ensuite le creusement de puits dans lesquels furent coulées des piles de béton destinées à porter l'immeuble. Au fond de certains d'entre eux parurent les restes du mur antique qui fut ainsi reconnu, de manière discontinue, sur 41 m de long, selon une implantation absolument régulière (fig. 2).

D'un diamètre de 1,30, le puits 64, de la rangée la plus orientale, était rempli par le mur dont on put cependant reconnaître le parement sud au ras de la fouille. Creusé hors de tout contrôle archéologique, ce puits ne permit pas d'autre observation. Il n'en fut pas de même des autres. Semblable au premier, le puits 61 atteignit le mur à 4 m de profondeur environ, livrant le parement nord qui débordait de 0,56 dans le vide de la fouille. Un troisième puits, en forme de L et large de

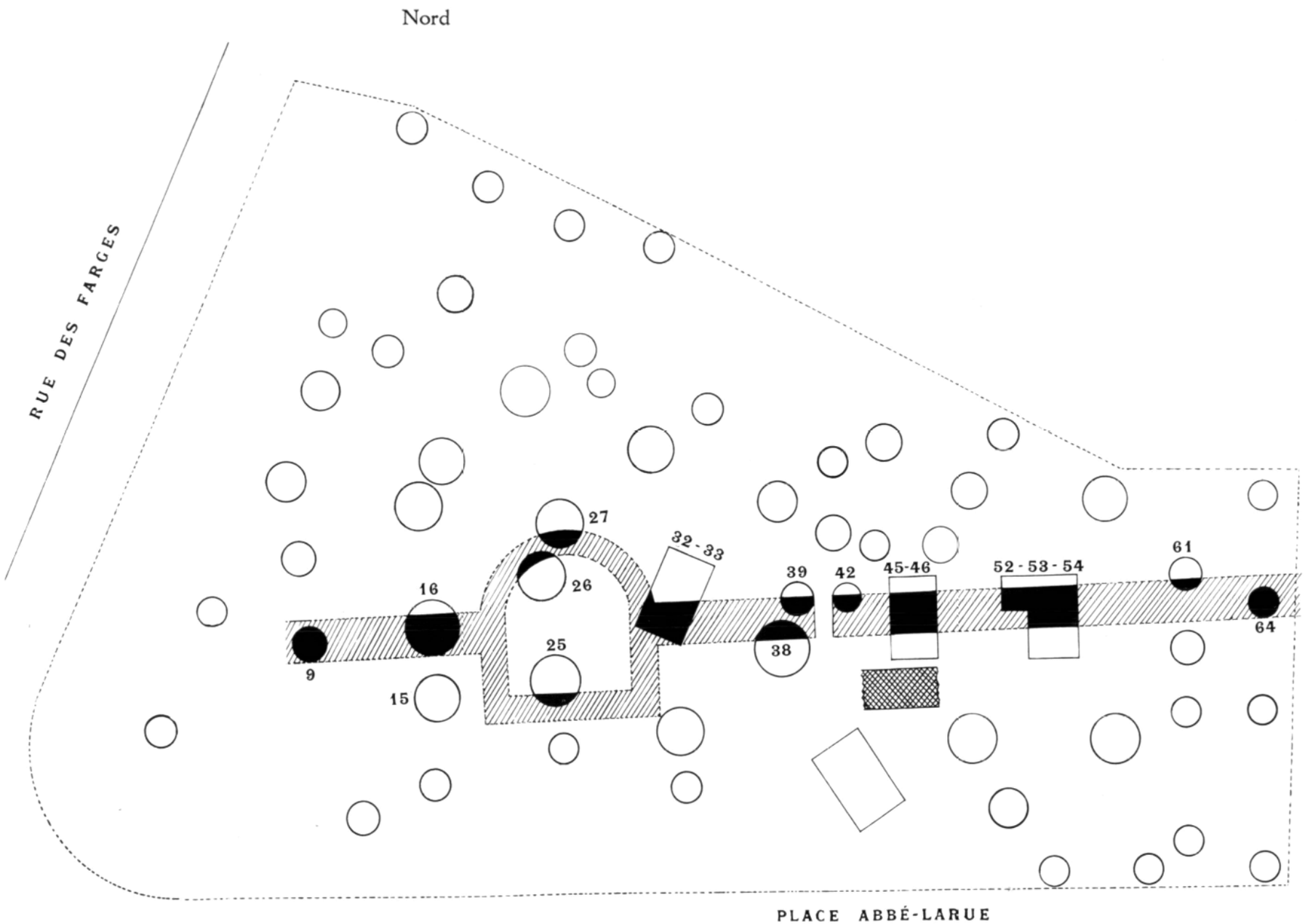

Fig. 2. — *Plan des fouilles. En quadrillé un élément du mur médiéval*

3,55, groupait en un seul les puits 52, 53 et 54. Il retrouva le mur à la même profondeur, livrant à la fois les deux parements et plongeant plus bas que la fondation (fig. 3). Un quatrième puits, rectangulaire et large de 3,50, groupant les puits 45 et 46, atteignit le mur à un peu plus de 3 m et le dégagea à nouveau sur toute sa largeur. A l'autre bout du chantier, le mur reparut dans les puits les plus occidentaux dans le même alignement qu'à l'est. En effet, dans le puits 16, d'un

Fig. 3. — *Le mur antique au fond du puits 52-53-54*

diamètre de 2,05, la paroi nord laissait un vide de 0,58, tandis que, dans le puits 9, de 1,55, la paroi sud était exactement tangente par le sud au diamètre de ce puits. En ce point extrême, nous sommes à 41 m du puits 64, le plus oriental.

Ces différents sondages autorisent une définition précise du mur. Large de 1,80 à 1,83, selon les points, il était fait de gros blocs de schiste de formes très irrégulières, parementés en lits brouillés, avec blocage en même matériau, mais comportant des soufflures du mortier. Fondé à la cote 244,36, soit à 10 m sous le sol moderne ici coté 254,70, il enfonçait son pied de 1,10 dans une terre rouge, grasse et grumeleuse. Par-dessous, la terre rouge était encore épaisse de 1,15, pour céder ensuite à un gravier jaune et sableux.

Sur ce point, le sol naturel était à plus de 8 m sous le moderne, ce qui implique un remblaiement systématique. Effectivement, au nord du mur, à l'intérieur de l'enceinte, paraissent des strates écrasées, témoignant d'un apport volontaire en vue d'un relèvement du sol, peut-être exigé par le fait que la pente de la colline s'amorçait au nord du mur.

En revanche, côté sud, la pente plongeait rapidement, au point que certain puits trouva le sol naturel à 19,50 sous le moderne. Le remblai entassé au pied du mur, qui a révélé des débris augustéens, provenait, semble-t-il, plutôt de l'accumulation de détritus que d'un remblaiement systématique.

⁂

Dans la partie médiane, deux accidents de natures différentes, affectaient la régularité du mur.

L'un et l'autre d'un diamètre de 1,20, le puits 42 et, à 0,77 plus loin, le puits 39, retrouvèrent la paroi nord du mur qui les coupait sur leur axe. La démolition de la maçonnerie, dont le sommet était coté 250,66, révéla, à partir de la cote 246,91 et jusqu'à la base cotée 246,26, dix assises de briques de 0,46 sur 0,33 et 0,05 et 0,06 d'épaisseur. Ces briques portaient sur une assiette de béton de 0,20 à 0,30 d'épaisseur.

Si cette masse de briques n'occupait que la partie orientale du puits 39 et se perdait dans le remblai qui le séparait du puits 42, dans celui-ci, les briques cessaient presque à l'aplomb occidental de la fouille, et il fut possible de constater que, au delà, existait un vide couvert par une voûte à claveaux de briques, haute de 0,40. La proximité de deux puits ne permet pas d'attribuer à ce vide une largeur de plus de 0,80. Quant à la hauteur, si les dix assises de briques mesuraient 0,65, la voûte était haute de 0,40, soit, au total, environ 1,05. Que ce passage ait traversé le mur, on en eut la certitude lorsque le puits 38, d'un diamètre de 2,30 et presque tangent au puits 39, eut livré l'extrême pointe des assises de briques.

Impossible d'envisager que ce passage ait été une poterne : ses dimensions l'interdisent. Il s'agit plutôt d'une barbacane permettant l'écoulement des eaux accumulées derrière le mur. On peut penser que ce drain était en tout ou partie souterrain et se dégageait au sommet du talus très rapide qui descendait vers Choulans. Un barraudage devait interdire le passage par ce canal de dimensions déjà fort réduites. Noter que les puits les plus occidentaux révélèrent une importante nappe d'eau souterraines qui justifiaient peut-être l'établissement de cette barbacane.

⁂

Implanté obliquement sur son axe, le puits rectangulaire qui unit les puits 32 et 33 et mesure 3,50 de large, livra le mur dans son angle sud-est. Sur toute son épaisseur, il butait contre un massif qui le débordait au nord et fut suivi sur 0,70. Ce massif se terminait à la partie haute par une surface plane, plus basse que le mur lui-même. Sans doute, ce soubassement portait-il un édifice en pierres de taille.

Sur la nature de cet édifice, les puits 26 et 27 apportèrent une précision en révélant l'existence d'un mur circulaire prolongeant la saillie observée dans le puits précédent. Ce mur circulaire, épais de 1,20 environ et assez bien repéré, permet de supposer l'existence d'une tour marquant une saillie en demi-lune à l'intérieur de la courtine.

De cette tour, on devrait retrouver les traces dans les puits situés au sud du mur. Effectivement, le puits 20, d'un diamètre de 2,05, montra un mur parallèle à la courtine, dans la paroi nord s'alignait à quelque 2 m en avant. Aux dires du pelleteur, son épaisseur était de 1,20 environ. Il faudrait donc admettre que la tour présentait à l'extérieur une face rectiligne, imposée peut-être par la proximité de la pente.

Pour autant qu'on le puisse affirmer, la tour mesurait 8 m dans le sens nord-sud et environ 7,50 d'ouest en est.

*
**

D'un diamètre de 1,70, le puits 15, situé à l'extérieur du mur et dans l'angle ouest formé par le saillant de la tour, a livré un intéressant dépôt. Sur un sol de béton coté 248,26, gisait une masse considérable de débris d'enduit décoré, entassés sur quatre épaisseurs. On doit à la diligence, et je dirai même au courage de M. Jacques Lafargue d'avoir pu sauver ce riche ensemble de peintures murales antiques. Qu'il en soit ici remercié.

Il paraît bien que ces enduits furent systématiquement arrachés de la paroi qu'ils ornaient. L'emplacement de ce dépôt, dans l'immédiate proximité de la tour, et le fait que cette tour était en pierres de taille réutilisées à une époque incertaine, suggère que, après déplacement, les blocs étaient provisoirement déposés au pied de la tour et nettoyés de leurs enduits.

S'il en fut ainsi, cette tour, intérieurement décorée avec luxe, pouvait contenir un local d'apparat en relation plus ou moins étroite avec le camp de la cohorte urbaine établi dans le voisinage. On ne poussera pas plus une hypothèse de travail qui méritait cependant d'être exprimée.

Sur un substratum de mortier épais de 0,05, rendu assez friable par l'imprégnation des eaux, avait été placée une couche plus fine de 3 mm environ, sur laquelle était étalé un enduit stuqué noir très poli qui avait reçu la peinture *a tempera* du décor. Malheureusement, de celui-ci ne

subsiste qu'une partie infime, faite de fragments de toutes tailles qui ne permettent pas une restauration exhaustive. Certes, on a pu réunir ces fragments par types et même en assembler des portions importantes. Cependant, on n'est pas en mesure d'affirmer que ces différents appartenaient au même schéma décoratif.

Le plus intéressant est un décor architectural figurant plusieurs *fana* — on a des éléments de deux au moins, mais le nombre était plus grand — réunis entre eux par des guirlandes. Ces *fana* étaient de petits édifices à portiques dont les colonnes blanches étaient modelées de vert et de gris. Hauts de 0,06, les chapiteaux blancs, de style ionique, comportaient à la base trois filets horizontaux rouges, puis un gorgerin

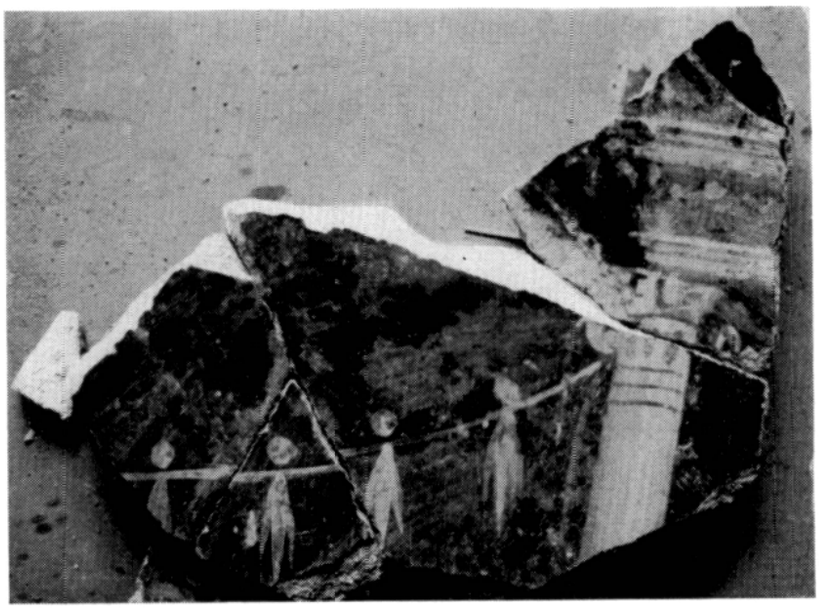

Fig. 4

orné de trois godrons verticaux également rouges. Au-dessus s'attachaient des volutes blanches, et, plus haut, un tailloir orné de trois crochets rouges. De hauteur égale, l'entablement était rose avec une frise rouge sombre à décor gris et volute angulaire jaune d'or, le tout coiffé d'une corniche rose portant ce qui semble un acrotère bleu clair souligné de blanc. On note l'absence de fronton. Ce décor architectural devait être placé haut sur le mur car le soffite du portique apparaît en perspective sous l'entablement.

Aux chapiteaux angulaires des *fana* s'attachaient des guirlandes faites d'un trait blanc incurvé sur lequel s'attachaient, tous les cinq centimètres, un nœud blanc dont se détachent trois pointes tombantes ressemblant aux mouchetures héraldiques caractérisant l'hermine. La longueur de ces guirlandes, d'un *fanum* à l'autre, devait être de 0,60 environ (fig. 4).

Un motif d'une échelle différente, ce qui n'exclut pas qu'il ait été associé au précédent, est composé de losanges se superposant par leurs pointes en un décor vertical continu. Les deux côtés inférieurs sont marqués par des cornes d'abondance jaune d'or à larges embouchures dans lesquelles viennent picorer deux dauphins rose et blanc, attachés l'un à l'autre par la queue pour former les côtés supérieurs du losange. Cornes d'abondance et dauphins se lient à des figures cordiformes, alternativement vertes et rouges, sur lesquelles se dessinent des volutes blanches. A l'intérieur des cadres paraissent, en perspective, des *tituli* jaunes à centre vert. Le tout, en teintes fanées, se détache vigoureusement sur le fond noir.

Fig. 5

D'autres éléments ont été identifiés, qui ne constituent pas des ensembles aussi précis : tel un cygne blanc à ailes déployées, modelées de jaune et de brun. Mais le plus intéressant est une tête astrale d'un diamètre de 0,095, à fond blanc et visage modelé en rose et rouge sombre. Des oreilles tombent des gouttes soulignées par un point, tandis qu'un autre point, également jaune, paraît sous le menton. Le haut de la tête semble entouré d'un nimbe jaune d'or qui évoquerait plutôt le soleil que la lune (fig. 5).

On peut mentionner aussi un décor de fruits et de feuillages qui, comme tous les éléments décrits plus haut, se détachent sur le fond noir. Mais on doit également citer de larges plages vertes soulignées de blanc et de grandes surfaces d'un rouge pompéien, associées ou non avec les plages vertes et les fonds noirs. Le reste des décors échappe à toute description précise.

⁂

L'importance et le nombre des fragments montrant simplement le fond noir démontre que la majeure partie du décor était de cette couleur. Il eut été étonnant que ces vastes plages vides n'aient pas attiré la verve des amateurs de *graffiti*. Effectivement, l'un d'eux n'a pas résisté à y graver une phrase qui avait sa prédilection. De cette phrase, et peut-être de ce mot, il n'est demeuré que cinq lettres bien lisibles, précédées par un trait qui ne semble pas appartenir à une lettre et suivi d'un autre trait oblique qui ne peut appartenir qu'à un A (fig. 6).

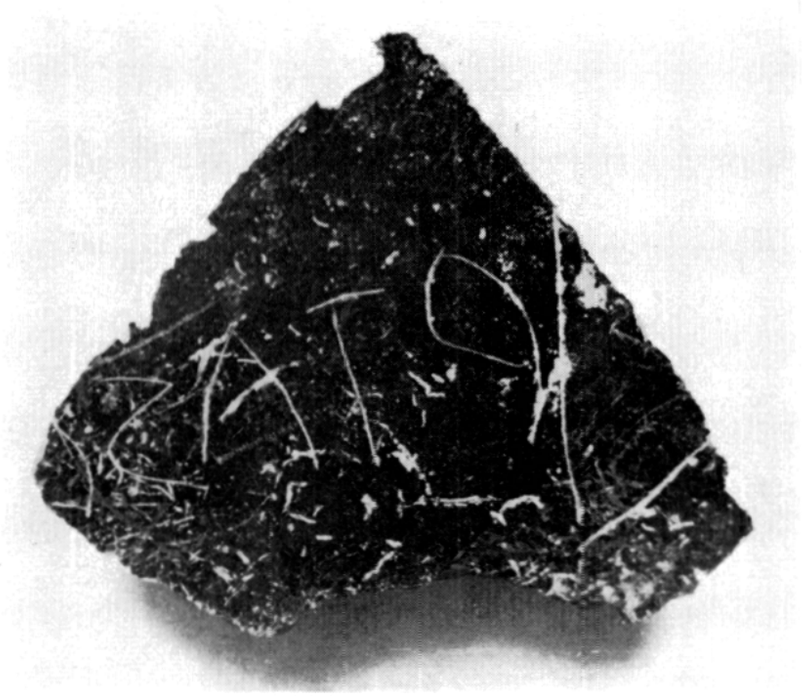

Fig. 6

Les cinq lettres lisibles constituent le mot SATOR. Ce mot est le premier, ou le dernier si on le présente sous la forme inversée, du carré magique, ce fameux palindrome qui constitue un mot en croix et s'exprime ainsi .

S A T O R
A R E P O
T E N E T
O P E R A
R O T A S

Ici, il ne peut être question de trouver le carré magique dans sa forme habituelle. Au-dessus et au-dessous du mot SATOR ne se voient aucune trace d'une autre ligne, mais le fait que, à la suite du mot, paraît un

trait qui semble la première barre oblique de la lettre A suggère que le palindrome a pu être écrit sur une seule ligne :

SATOR AREPO TENET OPERA ROTAS

Moins subtile que celle du carré magique, qui peut se lire dans quatre sens, de haut en bas, de bas en haut, de droite à gauche et de gauche à droite, cette présentation montrerait le palindrome se lisant aussi bien de droite à gauche et de gauche à droite.

Certes, il n'est pas possible d'affirmer que nous avons là une nouvelle expression du carré magique, mais il ne nous est pas loisible non plus d'en exclure la possibilité et de s'abstenir de tirer les conclusions qui s'imposent.

Attesté au début du IIIe siècle avec le carré magique de Circenchester et les quatre de Doura Europos, le palindrome trouve ses expressions les plus anciennes avec les deux de Pompéi, l'un à la palestre, l'autre dans la demeure de Paquius Proculus où ils sont antérieurs à l'ensevelissement de la ville sous les cendres du Vésuve en l'an 79 de notre ère.

La traduction de ce texte obscur, qui a sûrement sacrifié le sens aux impératifs d'un palindrome, peut exprimer ainsi : le créateur (sator), à l'extrémité du champ (arepo), tient avec soin les roues (de la charrue). Dans un contexte aussi gratuit, le mot SATOR est le plus essentiel. Il désigne le soleil qui, tout au long de l'année, passe, à l'instant de son lever, d'un solstice à l'autre, du nord-est au nord-ouest, pour revenir ensuite dans une marche qui figure parfaitement celle du semeur dans son champ, comme aussi bien celle des premières écritures humaines dont le mouvement inversé de gauche à droite et de droite à gauche a pris le nom de boustrophédon. Ce nom évoque, lui aussi, la marche d'un bœuf de labour d'une extrémité à l'autre du champ [2].

Ainsi, dans le carré magique, le mot SATOR désigne-t-il le soleil, maître du ciel et de l'année. Est-ce par hasard que, sur la même plage noire où il se lit paraît une figure céleste qui semble plus assimilable au soleil qu'à la lune ?

Sur les sept figurations du carré magique livré par l'Antiquité, cinq : les quatre de Doura-Europos et celle de Circenchester, paraissent dans des villes-camps. La huitième, celle de Lugdunum — si elle est admise pour telle — provient d'une tour d'enceinte probablement en liaison avec le camp de la cohorte urbaine.

Je ne saurais négliger de rappeler ici la part prise à ces recherches par Mme et M. Butré et M. Jacques Lasfargues.

A. AUDIN

2. P.-L. COUCHOUD et A. AUDIN, *Le carré magique*, Latomus, XVIII, 1958, pp. 518-527.